



AFFICHÉ LE

06 JUIL. 2022

**ARRETE DU MAIRE**

N° 22T56

Portant réglementation de la  
circulation  
11 – 13 rue Paul Salaun  
du 6 au 13 juillet 2022

Le Maire de la Commune  
de PLOUBEZRE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et le Code de la Voirie Routière ;  
VU le Code de la Route et notamment ses articles R 44 et R 25 ;  
VU l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 approuvant la huitième partie du livre 1 de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (signalisation temporaire) ;  
VU l'arrêté de M. le Président du Conseil Général des Côtes d'Armor en date du 13 octobre 1998 réglementant la circulation sur la RD11 ;  
VU l'avis favorable de l'Agence Technique de Lannion, du ;

Considérant la demande de l'entreprise GS TELECOM INFRASTRUCTURE à 36 rue de la Guillardière, LECOUSSE (35)

Considérant que par mesure de sécurité il est nécessaire de réglementer la circulation sur la rue Paul Salaun à hauteur du N°11 et13 ;

**- ARRETE -**

**ARTICLE 1** – Du 6 au 13 juillet 2022, de 8 h à 18 h, la circulation des véhicules rue Paul Salaun à hauteur du n° 11 et 13, est soumise aux prescriptions suivantes :

- Le stationnement de toutes catégories de véhicules sera interdit de 8 heures à 18 heures à hauteur de la zone de chantier ;
- Un alternat par feux tricolores sera mis en place par l'entreprise GS TELECOM INFRASTRUCTURE;
- Une pré signalisation sera mise en place afin de matérialiser les prescriptions ci-dessus

Seul l'accès aux riverains sera autorisé, sous réserve de la compatibilité de cet accès avec la sécurité.

**ARTICLE 2** - la signalisation réglementaire matérialisant l'article 1 sera mise en place par l'entreprise GS TELECOM INFRASTRUCTURE durant les travaux de jour comme de nuit ; Par ailleurs, l'entreprise remettra l'ensemble de la voirie en bon état à l'issue du chantier.

**ARTICLE 3** – Une Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant des sapeurs pompiers de Lannion ;
- Madame la Cheffe d'Agence Technique Départementale
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie ;
- L'entreprise GS TELECOM INFRASTRUCTURE

Fait à Ploubezre, le 5 juillet 2022

Le Maire  
  
Brigitte GUILLIANT